

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 12

PDF erstellt am: **09.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D<sup>r</sup> H. DEMIERRE, ing.  
2, Valentin, Lausanne

Paraissant tous les  
15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Avant-projet d'aménagement du canal Stockalper en vue de la navigation et de l'assainissement, de Monthey jusqu'au lac Léman*, par G. AuTRAN, ingénieur (suite et fin). — Chronique des brevets (II). — Industrie des Turbines dans la Suisse romande. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes. — Groupe genevois de la G. e. P. — *Nécrologie* : Alfred Rychner. — *Bibliographie*. — *Carnet des concours*.

### Avant-projet d'aménagement du canal Stockalper

en vue de la navigation et de l'assainissement,  
de Monthey jusqu'au lac Léman

par G. AUTRAN, ingénieur.

(Suite et fin)<sup>1</sup>

#### 6. Le profil en travers du canal et les ponts.

La section actuelle du canal, comme nous l'avons dit plus haut, est extrêmement variable ; sa largeur varie de 1 m. 90 à 11 m., et sa profondeur de 0 m. 40 à 1 m. 60.

Nous avons donc établi un profil-type normal, présentant une largeur de 6 m. 50 au plafond et de 11 m.

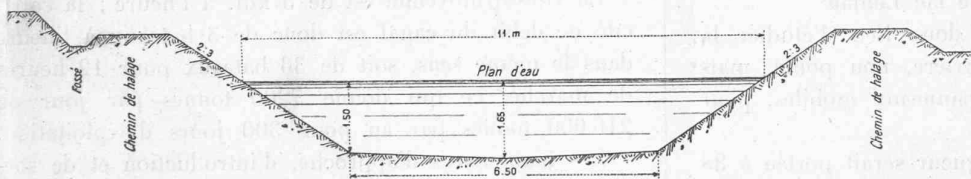


Fig. 3. — Profil normal. — 1 : 150.

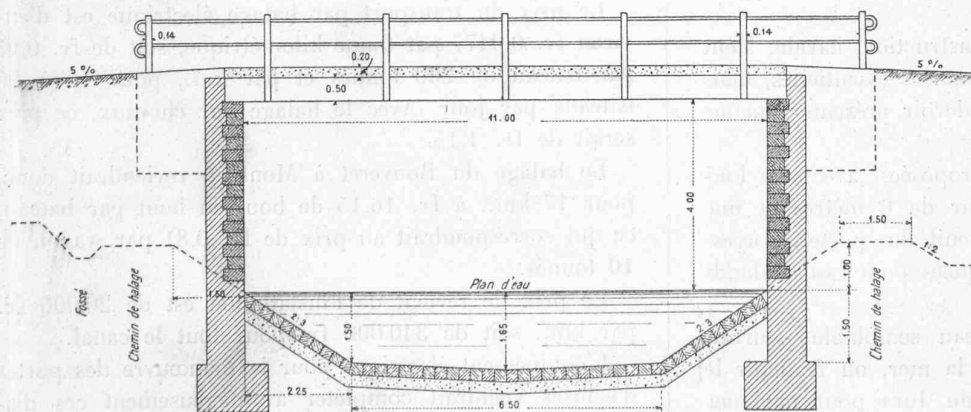


Fig. 4. — Type de pont. — 1 : 150.

au plan d'eau, avec un mouillage de 1 m. 65 sur l'axe du canal, et de 1 m. 50 au pied des talus (fig. 3).

La section mouillée est donc de 13 m<sup>2</sup> 61.

Sur chaque berge est disposé un chemin de halage de 1 m. 50 de largeur, placé à 1 m. au-dessus de l'eau.

Les ponts, passerelles, dalles ou coulisses qui franchissent le canal actuel, et qui sont au nombre de 28, devront tous être reconstruits ; leur portée libre sera partout égale à 11 m., et leur tirant d'air, c'est-à-dire leur hauteur libre au-dessus du plan d'eau, sera portée à 4 m., afin de permettre le passage des chalands.

Il sera préférable de rétablir tous ces ouvrages comme ponts métalliques, à cause de la faible hauteur disponible ; nous donnons le croquis d'un type de pont semblable, dont la largeur variera de 1 m. à 8 m. suivant l'importance du passage (fig. 4).

Les écluses ont été placées autant que possible immédiatement en amont des ponts ; de cette manière la hauteur libre à ménager sous le tablier est comptée à partir du niveau du bief inférieur à l'écluse, ce qui diminue d'autant l'exhaussement du pont et de ses rampes d'accès.

Outre ces ouvrages, il y lieu de prévoir un syphon aux Vorzis pour le passage du torrent Fosseau, en aval de Vouvry.

Actuellement les eaux de ce ruisseau passent au-dessus du canal par une rigole en béton armé conduisant directement au Rhône ; la hauteur de cet ouvrage au-dessus du canal étant insuffisante et ne pouvant être augmentée, il est préférable de passer sous le canal au moyen d'un syphon en béton armé.

Nous avons tenu à maintenir intégralement le passage de toutes les voies de communication existantes ; il est important de ne pas gêner la population par des sup-

pressions ou des prolongements de parcours qui entravent la dévestiture des parcelles et des travaux de l'agriculture.

#### 7. Les bateaux et le halage électrique.

Nous avons cherché à établir la possibilité technique de l'aménagement du canal Stockalper dans les conditions les plus modestes qui puissent être admi-

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 1<sup>er</sup> juin 1918, p. 97.